



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} AVRIL 2017 | N°828



➔ Dossier **P.10**

Les orientations budgétaires 2017

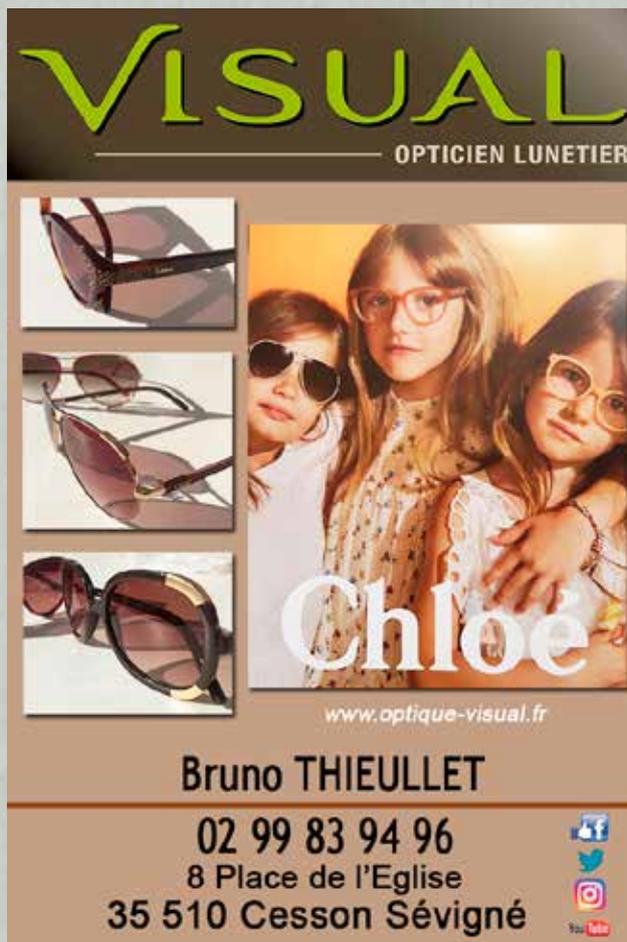
INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; www.eauidubassinrennais.fr ; renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31



VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Chloé
www.optique-visual.fr

Bruno THIEULLET
02 99 83 94 96
8 Place de l'Eglise
35 510 Cesson Sévigné

Facebook, Twitter, Instagram, YouTube icons

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement en ligne sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@demarches : signaler un incident sur RenCiteZen).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 26 avril** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE : accueil général

www.ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Espace Citoyen

▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (**fermé le samedi 15 avril**)

Tél. : 02 99 83 52 00 ;

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen, **sauf le samedi 15 avril**

▶ Permanences des élus

Du 1^{er} au 7 avril : Albert PLOUHINEC

Du 8 au 14 avril : François-Éric GODEFROY

Du 15 au 21 avril : Christophe LOTZ

Du 22 au 28 avril : Annie LECUÉ

Du 29 avril au 5 mai : Annick ROCCA

Distribution du Cim et de l'Agenda

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ilm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

Nous n'augmenterons pas les impôts

Les orientations budgétaires 2017

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil Municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	19
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** © François Philippon

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mai 2017 :
dernier délai : **vendredi 7 avril**, avant 12h,

Agenda du 15 mai 2017 :
vendredi 21 avril, avant 12h.

Bien que la commune reçoive moins d'argent de l'État, puisqu'elle voit baisser une nouvelle fois sa Dotation Globale de Fonctionnement, les taux communaux d'imposition restent inchangés en 2017 comme en 2015 et en 2016.

Nos orientations financières conformément à notre programme sont les mêmes depuis 2014. Sous la houlette de mon adjointe aux finances Françoise Gobaille, du délégué au budget Raphaël Albisetti et du conseiller Jean-Pierre Borely :

- nous assurons un pilotage serré des recettes et des dépenses de fonctionnement ;
- nous n'augmentons pas les taux des impôts puisque l'autofinancement est suffisant pour faire face aux investissements ;
- nous arbitrons les dépenses d'équipement strictement nécessaires (pas de construction de prestige à la charge de la Ville) ;
- nous écartons le recours à de nouveaux emprunts pour désendetter la Ville.

Le bilan de l'année 2016 est marqué par une nette augmentation des recettes : celles des entrées à la piscine, celles de la saison culturelle et du golf notamment. D'autre part, les ventes dans l'immobilier ont été soutenues et ont constitué par les droits de mutation reversés à la commune des recettes supplémentaires. Les ventes foncières de la commune sont exceptionnelles en 2017 et ne se retrouveront pas à ce niveau dans les années à

venir. C'est cette analyse objective qui nous conduit aujourd'hui à mettre en réserve des crédits dédiés aux investissements pour la suite du mandat.

Cette mesure qui conforte la santé de nos finances nous permet de préparer sereinement le développement de notre commune à ViaSilva puisque nous pourrions commencer la construction des équipements de notre responsabilité communale, sans augmenter pour cela les impôts, si nos obligations restent les mêmes.

Label 4 fleurs

Nous avons eu l'honneur, de recevoir officiellement le label 4 fleurs lors de la cérémonie du 8 mars dernier au pavillon d'Armenonville à Paris, des mains de Monsieur Pierre Hausswalt représentant Monsieur Matthias Fekl, secrétaire d'État du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

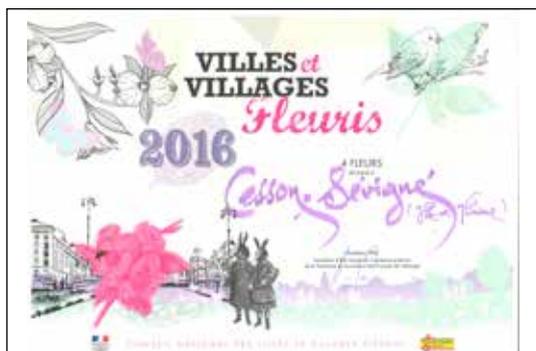
Cette année, seules 4 villes en France sur une centaine de candidates ont été distinguées à ce niveau d'excellence dont 2 en Bretagne : Cesson-Sévigné et Caudan.

Cela nous vaut également de voir la ville retenue par France 5 pour la réalisation d'un documentaire qui contribuera lui aussi, à n'en pas douter, au rayonnement de Cesson-Sévigné.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



La remise de la 4^e fleur à Paris



La 57^e édition du palmarès s'est déroulée au Pavillon d'Armenonville dans le XVI^e arrondissement de Paris mercredi 8 mars à l'invitation du Conseil national des villes et villages de France.

À cette occasion, la Ville de Cesson-sévigné a obtenu officiellement la remise du prix "Commune accédant à la 4^e fleur", le préfet Paul Roncière, président le Conseil national des villes et villages fleuris de France ; Martine Lesage, étant directrice du CNVVF ; Pierre Hausswalt, directeur adjoint du cabinet de Matthias Felk secrétaire d'État au Tourisme. Le Maire Albert Plouhinec ; Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie ; Pierre Éon, conseiller municipal délégué aux Espaces verts, voirie, mobilité et transport ; Bénédicte Pignard, directrice adjointe des services Techniques ; Fabrice Jan, responsable des Espaces Verts ; Joël Porée, responsable de secteur et Nathalie Coldefy, responsable du service Communication représentaient la Ville.

Seulement trois autres communes ont accédé à la même distinction lors de cette promotion sur les 100 proposées par les jury régionaux : Caudan (Morbihan), Lambersart (Nord) et Mons-Boubert (Somme).

« En matière d'évaluation des stratégies territoriales, de la protection environnementale et de l'attractivité touristique, le label est une référence connue et reconnue. L'implication des élus est forte pour accéder au plus haut niveau de cette labellisation qui est une belle reconnaissance des actions menées pour la qualité de vie des habitants et des visiteurs. »

Conseil national des villes et villages fleuris (*communiqué de presse*).

La municipalité a porté l'accent sur trois orientations principales : réaménager les espaces publics pour plus de nature en ville, améliorer le patrimoine végétal et paysager, associer les habitants à l'embellissement de la ville.

La visite du jury national des Villes et Villages fleuris a eu lieu le 17 août 2016. Il a pu apprécier les efforts fait pour reconquérir la 4^e fleur.

Palmarès de Cesson-Sévigné

2016	★★★★★
2011	★★★★
1996	★★★★★
1991	★★★★
1988	★★★
1986	★★

Prix spéciaux :

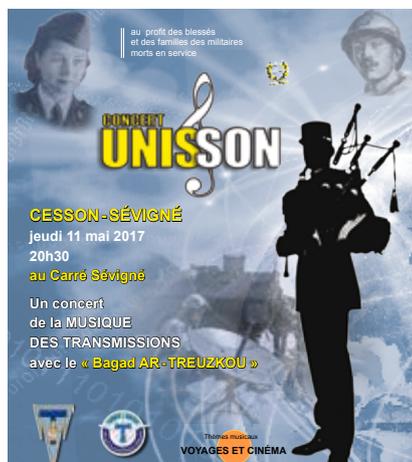
- 1999 : médaille d'or et titre de championne d'Europe des villes fleuries avec deux mentions spéciales : celle de l'innovation florale et celle du meilleur jardinier européen pour Denis Provost, responsable du service jardin et espaces verts.
- prix de la diversité végétale en 2008.



🕒 CHASSE AUX ŒUFS

La 8^e édition de la chasse aux œufs aura lieu **mercredi 26 avril** à 15h, dans le parc de la Chalotais, derrière la mairie. Cette manifestation s'adresse aux enfants Cessonnois de 3 à 8 ans. À noter : l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte. Inscription auprès du service d'Action Sociale de la Ville jusqu'au 21 avril. Contact : 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

🕒 CONCERT "UNISSON", MUSIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE



Le concert "Unisson", Musique de la Légion Étrangère sera donné le **jeudi 11 mai** à 20h au Carré Sévigné. Il est destiné à récolter des fonds, en complément de l'action de l'État, permettant d'apporter un soutien moral, matériel et financier aux blessés, à leurs proches ainsi qu'aux familles des tués. Participer à cet événement est pour chacun d'entre nous l'occasion de témoigner de notre soutien, de notre reconnaissance et de notre admiration pour le dévouement et le professionnalisme des hommes et des femmes qui défendent chaque jour notre sécurité, nos libertés et

nos vies ainsi que celles des peuples auprès desquels ils sont envoyés en mission au nom de la France.

Tarifs : 10 € et 5 €. Billetterie : école des Transmissions, tél. 02 99 84 34 21.

🕒 ESCALE

Pendant les vacances de printemps, la maison des jeunes l'Escale sera ouverte du **10 au 14 avril et du 18 au 21 avril**. De nombreuses activités sont proposées avec notamment un stage vidéo, un stage de construction en palette, du kayak-polo... La programmation complète est disponible sur le site Internet de la Ville et au sein des structures municipales.

Renseignements et informations au 02 99 83 82 75.

🕒 ÉCOLES PUBLIQUES

Le directeur et les directrices des écoles maternelles et élémentaires Beausoleil et Bourgchevreuil se tiennent à votre disposition pour les inscriptions d'élèves pour la rentrée de septembre 2017. Après avoir consulté l'Espace Citoyen vous pourrez prendre contact avec eux aux numéros suivant : maternelle Bourgchevreuil au 02 99 83 17 61 ; maternelle Beausoleil 02 99 83 13 34 ; élémentaire Bourg-

🕒 ÉTAT CIVIL

DU 04/02/2017 AU 03/03/2017

Naissances

- Rose BUCHET
- Eva GHANDOUR
- Sasha LE BELLE
- Charlotte ROYER
- Ewen CLAIRAY
- Elliott HÉLEINE
- Édouard VILLÉGER

Mariage

- Aurore LAMOTTE, assistante d'enseignement artistique et Isabelle DELFORGE, téléconseillère

Décès

- Madeleine GUÉRIN veuve COLLEU, 91 ans
- Georgette BEYER veuve PRUD'HOMME, 94 ans
- Jean HELMLINGER, 83 ans
- Victor DUBOIS, 87 ans
- Antoinette GULLIENT veuve LE MONNIER, 82 ans
- Michel MAILLARD, 93 ans
- Fernande BRIANTAIS veuve MONVOISIN, 91 ans

chevreuil au 02 99 83 18 39 ; élémentaire Beausoleil au 02 99 83 25 61.

Portes ouvertes

- le **vendredi 12 mai** de 18h à 19h pour l'école élémentaire Bourgchevreuil ;
- le **vendredi 19 mai** de 17h à 19h pour l'école maternelle Bourgchevreuil ;
- le **vendredi 19 mai** de 16h30 à 18h30 pour les écoles Beausoleil.

🕒 MARCHÉ PRÉFÉRÉ

Cesson-Sévigné est candidate à l'opération "le marché préféré des Français 2017". Lancement du vote **samedi 8 avril** sur le marché.

Café Séniors

Mercredi 5 avril à 15h à la cafétéria de l'Hippocampe. Ouvert à tous. Seules les consommations prises sont payantes.

Architecte conseil

Permanence jeudi 6 avril de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Armée de Terre

Permanence mercredi 19 avril, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

Café des parents

"Nos enfants et leur rapport à l'argent" vendredi 28 avril, à la Médiathèque à partir de 12h15. Café offert.

CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h et 14h à 17h ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h.

Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

Conseil conjugal et familial

Lundi 3 avril, lundi 15 mai, lundi 12 juin de 15h à 18h

CIDFF

Jeudis 6 et 27 avril, de 14h à 17h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/02/2017 au 1/03/2017

- ▶ 29, Le Clos Gallier : construction d'une extension d'habitation ;
- ▶ 14 C, rue de la Plesse : modification aspect extérieur ;
- ▶ 15, allée des Korrigans : surélévation partielle du RDC d'une maison d'habitation ;
- ▶ La Planche Almot : site radioélectrique : pylône de 30 mètres de hauteur et zones techniques ;
- ▶ 14 B, rue de Calendrou : démolition de la construction existante et construction d'une maison d'habitation ;
- ▶ 103 bd de Dézerseul : modification aspect extérieur ;
- ▶ 3, rue de la Frébardière : construc-

- tion d'un bâtiment d'activités ;
- ▶ 58, rue des Tertriers : extension d'une habitation individuelle ;
- ▶ 15, rue du Bas Village : extension d'un bâtiment de bureaux ;
- ▶ impasse des Charmilles : implantation d'un box de stockage ;
- ▶ rue des Buttes : construction de deux bâtiments de bureaux.

Lotissements

- ▶ 12, rue du Muguet : création de deux lots à bâtir et démolition de la maison existante ;
- ▶ 8, rue du Muguet : création de deux lots à bâtir et démolition de la maison existante ;
- ▶ 1, rue des Vieux Ponts : création de deux lots à bâtir et démolition de la maison existante.

BOURSE COUP DE POUCE

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Pour faciliter l'accès des jeunes à la concrétisation d'un projet personnel, le conseil municipal a décidé de la mise en place du dispositif de bourse communale intitulée "Bourse coup de pouce". La vocation sera de favoriser l'égalité des chances et le "vivre ensemble".

Cette bourse d'un montant d'enveloppe de 1 000 € en 2016/2017 est aussi destinée à faire prendre conscience aux jeunes de leur responsabilité dans une action et de les rendre autonomes dans un esprit de citoyenneté.

Objectifs

- Promouvoir l'initiative des jeunes de 10 à 25 ans ;
- Aider à la mise en place de projets individuels ou collectifs (hors associations subventionnées par la Commune), à vocation sportive, culturelle, sociale, scientifique, humanitaire, documentaire ou envi-

ronnementale, ces projets ayant en commun une vocation solidaire ou citoyenne ;

- Favoriser l'égalité des chances, le « Bien Vivre Ensemble », développer l'autonomie, le sens des responsabilités, l'engagement, la vie sociale et la capacité d'initiative du jeune.

Les critères d'éligibilité

- Être âgé de 10 à 25 ans ;
- Résider à Cesson-Sévigné depuis au moins 1 an ;
- Si le projet est mené par un groupe : 50 % des membres du groupe doivent être domiciliés à Cesson-Sévigné.

COLLECTE DES BOUCHONS

Alios, chien de résidence social qui intervient dans les résidences Beausoleil et Automne, a été donné par l'association Hand'chiens. Pour aider l'association, une récolte de bouchons est organisée dans les équipements municipaux suivants : Espace Citoyen, piscine, centre technique, résidences Beausoleil et Automne, l'Escale, Pont des Arts.

➤ RÉUNION PUBLIQUE VIASILVA



Valérie Lucas, responsable d'opération SPLA ViaSilva ; Philippe Gilet, direction Espace Public-Infrastructures Rennes Métropole ; Jean-Jacques Bernard, vice-président de Rennes Métropole transports, mobilités et déplacements ; Albert Plouhinec, le Maire ; Thierry Courau, directeur communication Semtcar.



lifié et aménagé en boulevard urbain, ainsi que la route de Fougères et la route d'Acigné (renommée boulevard Saint Roch). Le boulevard des Alliés va passer en 2 X 2 voies pour les véhicules. Des voies réservées aux bus, pistes cyclables seront créées.

Des carrefours à feux vont être aménagés sur l'axe du boulevard des Alliés afin de réguler la circulation.

Sur la rocade, Porte des Longchamps, des voies secondaires vont être créées pour optimiser la circulation à l'horizon 2020.

La réunion publique du 28 février qui s'est déroulée à l'Espace Citoyen concernait la présentation du projet d'aménagement des boulevards d'accès à la station Cesson-ViaSilva de la ligne b du métro. Les intervenants ont rassuré les habitants.

« Nous voulons développer des solutions urbaines, innovantes entre l'urbanisme, les transports et la mobilité durable, dans la concertation » a souligné Jean-Jacques Bernard, vice-président de Rennes Métropole. Le boulevard des Alliés va être requa-

➤ INFORMATIONS TRAVAUX VIADUC DU MÉTRO



Les travaux du viaduc du métro avancent : les 300 premiers mètres du viaduc étaient posés à Cesson-Sé-igné au début du mois de mars.

Long d'environ 2,4 km, le viaduc reliera les 3 stations aériennes de l'extrémité Nord-Est de la ligne b :

Beaulieu-Université, Atalante et Cesson-Viasilva. Cette dernière station sera associée à un parc relais.

L'installation du viaduc progresse et commence à apparaître boulevard des Alliés. 9 tabliers seront posés

successivement jusqu'à l'avenue Belle Fontaine jusqu'en juin 2017.

- Pour suivre les modifications de circulation du boulevard des Alliés, veuillez consulter le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

- Pour en savoir plus sur le viaduc et la poutre de lancement : www.metro-rennes-metropole.fr

- De mi-avril au 25 avril : fermeture du sens montant du boulevard des Alliés (6 jours).

- Du 26 avril à mi-mai : fermeture totale du bd des Alliés entre le rond-point de Bouriane et la rue du Chêne-Germain.

Les dates sont données à titre indicatif, l'avancement du chantier dépendant notamment des conditions météorologiques.

➤ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires d'ouverture

- Période scolaire : **Bassin ludique** : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 14h et 16h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h. **Bassin sportif** : mercredi 11h à 13h ; samedi de 13h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

- Période vacances scolaires **du lundi 10 avril au dimanche 23 avril**

- du lundi au vendredi 10h - 20h

- samedi et dimanche 9h - 19h

Lundi de Pâques : 17 avril 9h - 19h

Stages multisports

- **du 10 au 14 avril** de 13h30 à 17h30 (1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10-12 ans. Activités : athlétisme, base-ball, futsal, handball, basket, volley, tennis de table, tennis, badminton,

hockey, ultimate... Tarifs : 39 € la semaine pour les Cessonnois ; 58 € pour les non-Cessonnois.

- **le 18 et 19 avril** de 8h45 à 17h30 : stages de deux jours : groupe de 9/10 ans et groupe de 11/12 ans ; et **le 20 et 21 avril** de 8h45 à 17h30 : groupe de 10/11 ans. Activités : matin : natation + golf/kayak. Après-midi : 4 disciplines parmi : athlétisme, base-ball, futsal, handball, volley, tennis de table, tennis, badminton, tchouk-ball... Tarifs : 39 € les deux jours complets pour les Cessonnois (ou 58 €).

Stages aquagym

(tous les soirs du lundi au vendredi du 11 au 21 avril de 19h à 20h bassin sportif). Tarifs : la semaine, 40 € pour les Cessonnois (ou 58 €) et 8 € la séance (ou 11,60 €).

Contact : tél. : 02 99 83 52 10.

➤ ÉGLISE ST MARTIN : SON HISTOIRE



Deux expositions sont à découvrir au manoir de Bourgneuf **jusqu'au 21 avril** dans le cadre de l'inauguration de l'Église après les travaux :

- "Histoire de l'église St Martin" présentée par l'association Cesson Mémoire et patrimoine.

- "Arthur Regnault, Architecte-Voyageur" prêtée par la Direction des Archives départementales.

Entrée libre, de 14h à 17h.



27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com | contact@priouldecoration.com | facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

LES ÉLECTIONS



Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour le **dimanche 7 mai 2017**.

Les élections législatives sont prévues **les dimanches 11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée nationale.

Ouverture des bureaux des 16 bureaux de vote pour l'élection présidentielle de 8h à 19h.

Au 15 mars 2017, le service Accueil Général de la Ville a comptabilisé 13 484 électeurs.

3 lieux pour 16 bureaux de vote

Les 16 bureaux de vote sont répartis en 3 lieux :

- au Carré Sévigné, rue du Bac, bureau centralisateur. Sont établis les bureaux de vote n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 13.
- à l'Espace Sportif Bourgneuil, boulevard de Dézerseul. Sont établis les bureaux de vote n° 9, 15 et 16.
- à l'Étournal, rue Carrick on Shannon. Sont établis les bureaux de vote n° 12 et 14.

Accessibilité des bureaux de vote

Chacun des sites des bureaux de vote est accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite : transports collectifs, parkings comportant des places de stationnement réservées à proximité de l'entrée des bureaux de vote, salles de plain-pied... De même, chaque site dispose d'un isolement adapté aux personnes en fauteuil roulant.

Les personnes à mobilité réduite qui sont rattachées aux bureaux de vote installés au Carré Sévigné ont la possibilité d'utiliser les deux emplace-

ments de stationnement réservés situés, en toute proximité, à quelques mètres, à droite de l'entrée du Carré Sévigné.

L'accès à ces deux emplacements est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite (Toute personne dont la capacité, ou l'autonomie de déplacement à pied, est réduite ou dont le handicap impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements).

Quelle pièce d'identité présenter pour voter ?

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par la SNCF ;
- Permis de conduire ;
- Permis de chasser avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- Livret de circulation, délivré par le préfet ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Les procurations

Les procurations pour les élections se font au bureau de la Police nationale, situé au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et 14h à 18h (17h30 le vendredi). La personne qui fait la demande doit se présenter **au bureau de la Police nationale**, avec une pièce d'identité. Le mandataire et le mandant doivent être sur la même liste électorale. (La date de naissance du mandataire doit être renseignée).

À noter : pour l'élection présidentielle, il sera possible d'obtenir une procuration jusqu'au vendredi 21 avril à 12h pour le 1^{er} tour et jusqu'au vendredi 5 mai, à 12h, pour le 2^e tour.

Contact : tél. 02 57 87 10 05

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement citoyen ou militaire est obligatoire pour les jeunes Français (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans. Ces jeunes doivent se faire recenser à partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire ou au cours du trimestre suivant.

FILLE ou GARÇON, vous devez :

- vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du livret de famille. En cas d'impossibilité de votre part, vos parents peuvent effectuer cette démarche à votre place
- ou
- faire la démarche par Internet : www.ville-cesson-sevigne.fr, onglet "démarches en ligne".

L'âge moyen de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté est de 17 ans et 3 mois.

Tél. : 02 23 44 50 01 ; mail : csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr
Site : www.defense.gouv.fr/jdc

Les orientations budgétaires 2017



Comme chaque année au début du printemps voici le temps du budget. Pour notre commune l'exercice s'est déroulé en 2 temps conformément à l'article L.2312-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) et aux articles 11 et 12 de la Loi NOTRe du 7/08/2015 ; tout d'abord un débat d'orientation budgétaire (DOB) a eu lieu au Conseil du 1^{er} mars et ensuite le budget primitif (BP) a été voté au Conseil Municipal du 29 mars.

Le DOB a pour objet de présenter au Conseil Municipal les grandes orientations budgétaires de la commune pour l'année en cours et les années futures. Cette prospective est importante car elle donne une vision de l'évolution des finances de la commune jusqu'en 2020.

Du fait des contraintes de délais d'impression, les chiffres présentés ici sont ceux du DOB, le Budget voté peut être légèrement différent.

Année 2016

L'année **2016** est une **très bonne année financièrement** pour la commune. En effet les recettes ont été **très nettement supérieures aux prévisions** : + 1 411 783 € et les **dépenses en baisse** - 70 061 €. La commune dégage **sa meilleure CAF** (capacité d'autofinancement, résultat de fonctionnement disponible pour financer les investissements) **depuis 2001** : 2 799 336 €.

En ce qui concerne les recettes, les droits de mutation (frais que perçoit la commune à chaque vente immobilière) augmentent fortement pour atteindre 1 104 541 €. Les recettes des services facturés aux usagers ont été meilleures que prévues, notamment les recettes de la piscine, de la saison culturelle et celles du golf.

Quant aux dépenses, nous notons la maîtrise de la masse salariale malgré la hausse du point d'indice.

Ce bon résultat obtenu en 2016 constitue des réserves pour assurer les dépenses de travaux en 2017.

En 2016 des travaux pour un montant de **4 107 988 €** ont été effectués et **1 209 733 €** ont été engagés, ils seront finalisés en 2017.

L'essentiel des 4 107 988 € d'investissements se décompose ainsi :

- ▶ Rénovation Église : 920 156 €
- ▶ Rénovation Espace Sportif Bourgneuf : 611 548 €
- ▶ Couverture des Tennis : 623 980 €
- ▶ Travaux d'aménagement bâtiments : 389 724 €
- ▶ Modernisation des Services : 375 784 €
- ▶ Travaux sécurité : 225 009 €
- ▶ Travaux d'économies d'énergie : 178 067 €
- ▶ Accessibilité bâtiments : 122 120 €.

La commune poursuit son désendettement, aucun emprunt n'a été effectué en 2016, ce qui permet de diminuer les charges d'intérêt et le capital à rembourser tous les ans.

Les ventes foncières initiées en 2016 ne seront comptabilisées qu'en 2017.

Année 2017

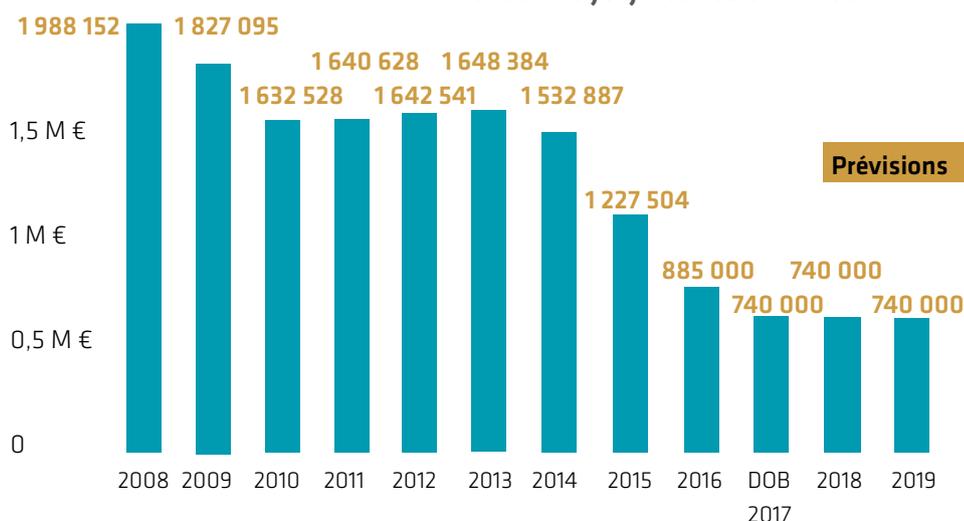
En 2017 **les taux d'impôts locaux communaux n'augmenteront pas**, comme en 2016 et 2015.

Les bases fiscales qui servent à calculer les impôts locaux seront revalorisées de **0,4 %** (vote du Parlement en décembre 2016).

La commune doit faire face à une croissance de ses dépenses du fait des contraintes imposées par l'État :

- ▶ Augmentation des charges du personnel liée à la revalorisation du point d'indice, la réforme des grilles indiciaires et du régime de prime
- ▶ Réforme des rythmes scolaires (réforme de 2013)
- ▶ Cartes d'identité numériques supplémentaires à établir

Désengagement de l'État : baisse de 144 K€ en 2017



- ▶ Gestion des changements de prénoms et enregistrements des Pactes Civils de Solidarités (PACS)
- ▶ Surveillance de la qualité de l'air des locaux recevant des enfants
- ▶ Sécurité des établissements (Etat d'urgence, Plan Vigipirate)
- ▶ Normes accessibilité dans les bâtiments et espaces publics.

À partir du 1^{er} janvier 2017 Rennes Métropole récupère la gestion directe des compétences transférées par la loi MAPTAM au 1^{er} janvier 2015. Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2017 la commune continuait d'effectuer ces missions pour le compte de Rennes Métropole qui la remboursait au coût réel majoré de frais de structure.

Budget de fonctionnement

Le budget est construit, comme tous les ans, de façon prudente, notamment pour les recettes.

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent - 731 804 € (- 3,7 %) mais 659 970 € sont dus à l'arrêt des refacturations à Rennes Métropole des missions transférées par la loi MAPTAM effectuées pour son compte.

La baisse des dotations de l'État est

Dotations forfaitaires en euros

estimée à - 144 688 €.

Les dépenses réelles augmentent de 256 682 € (+ 1,5 %). La hausse réelle est plus importante car elle est en partie compensée par la fin de la gestion par la commune des missions transférées par la loi MAPTAM (gain de 4 agents).

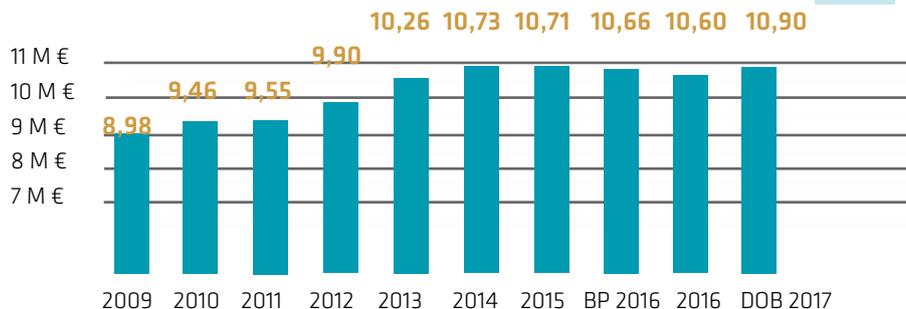
Les achats augmenteront de 113 000 € dont :

- ▶ 57 000 € pour l'énergie et les carburants ;
- ▶ 31 000 € pour une étude sur les chênes de la Hublais et les berges de la Vilaine route de Paris ;
- ▶ 32 000 € de frais de recrutement à la suite de départ en retraite et mutation, et démarche Qualité de vie au travail (projet QVT).

La masse salariale est prévue avec une hausse de 300 000 € en partie compensée par le transfert des 4 agents à Rennes Métropole (fin de la gestion déléguée par Rennes Métropole des compétences transférées par la loi MAPTAM).

Cette hausse est essentiellement due à la revalorisation du point d'indice, à la réforme des grilles indiciaires et du régime de prime. La commune procédera en 2017 au recrutement de 1,5 ETP (équivalent temps plein) à la direction de l'Action

Dépenses de fonctionnement : charges de personnel en millions d'euros



sociale et Solidarités et à la hausse de 0,35 ETP d'un agent du service Jeunesse.

- Rénovation Piscine : 422 261 €
- Rénovation église : 244 960 €
- Travaux sécurité : 209 245 €
- Travaux d'économies d'énergie : 205 662 €
- Système de vidéo protection : 182 000 €
- Réaménagement des réseaux - Terrain ancienne Poste : 157 530 €
- Accessibilité bâtiments : 154 947 €
- Dotation informatique des services : 139 808 €
- Mapad Beausoleil : 120 000 €
- Gestion électronique des documents : 103 093 €

Les ventes foncières rapporteront à la commune 6 044 528 € en 2017 :

- Site Ex gendarmerie (rue de la Chalotais) : 3 801 225 €
- Terrains (rue des Buttes) - Lot A :

- 757 503 €
 - Foncier salle multi-activités (parking du bois de la Justice) : 750 000 €
 - Ancienne Poste (Cours de la Vialaine) : 510 000 €
 - Bande terrain (rue de Paris) (report de 2016) : 165 800 €
 - Autocommutateur (place Sévigné) (report de 2016) : 60 000 €
- 4 515 524 € seront mis en réserve de dépenses d'équipement pour les budgets 2018, 2019, 2020.

Prospective 2017 -2020

En 2017, les dotations de l'État sont inférieures de 908 394 € par rapport à 2013 ce qui représente 4,9 % des recettes réelles. Cela équivaut à amputer de 50 % la capacité d'autofinancement de 2017. L'année 2018 reste incertaine, la baisse va-t-elle continuer comme prévue initialement ? Les réserves faites sur les ventes foncières permettront à la commune de maintenir un bon niveau de dépenses d'équipement. Mais deux rénovations importantes restent à faire (la salle de sport Beausoleil et la maison de retraite Beausoleil - EHPAD). Ces réserves seront-elles suffisantes pour y faire face ? Il est important de continuer à augmenter les recettes et à contenir les dépenses. En fin de mandat les premières livraisons de logements à ViaSilva et au Haut Grippé amèneront des recettes fiscales supplémentaires.

	Recettes réelles en €	Dépenses réelles en €
2016	19 342 287	16 542 952
2017	18 610 483	16 799 634

La capacité d'autofinancement brute prévue est de 1 810 849 €

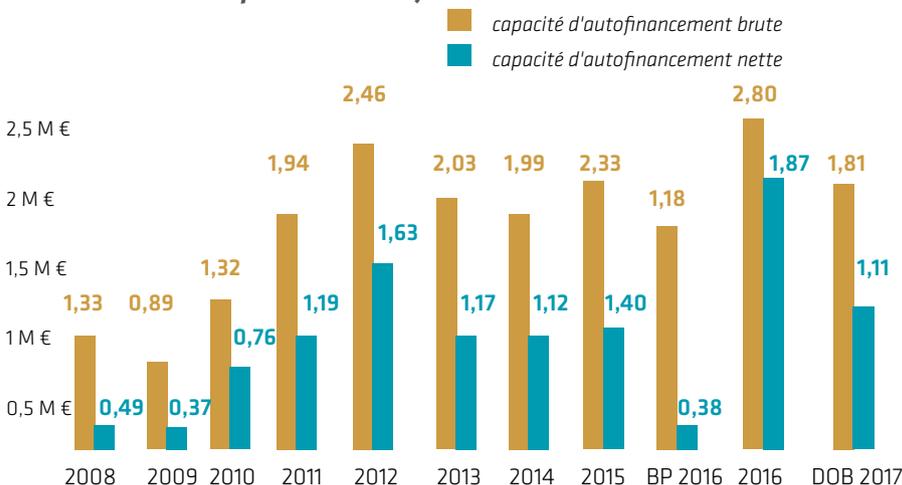
(- 988 487 € par rapport à 2016). Malgré cela et du fait des bons résultats de l'année 2016, et des ventes foncières, les dépenses d'équipement se maintiendront à un niveau conséquent pour atteindre 5 426 272 € y compris les 1 209 000 € reportés de l'année 2016. Il n'y aura pas d'emprunt. La commune poursuit son désendettement.

Budget d'investissement

Voici certains investissements prévus dans **les 5 426 272 €** :

- Travaux d'aménagement bâtiments (sur Mairie principale, Carré Sévigné, Centre de loisirs, Restaurants scolaires, Écoles maternelles et élémentaires, Halle des Sports, Palais des Sports, Stade Dézerseul, Golf,) : 1 343 267 €
- Aménagement du terrain du bois de la Justice : 750 000 €
- Modernisation des Services : 589 066 €

Budget : section de fonctionnement Évolution de la capacité d'autofinancement





3 questions à

Françoise Gobaille,
adjointe chargée des finances
et du budget et
Raphaël Albisetti, conseiller
municipal au budget

L'année 2016 semble avoir été une bonne année pour les finances de la commune, certains vous reprochent votre manque d'ambition, quel est votre avis à ce sujet ?

Effectivement en 2016 la commune dégage sa meilleure capacité d'autofinancement, depuis 2001 : 2 799 336 €. Les recettes sont en hausse malgré la baisse des dotations de l'État et notamment les recettes des produits des services facturés aux usagers. Les recettes engrangées par la commune lors des ventes d'immeubles ou de terrains augmentent aussi par rapport aux années antérieures. Notre commune intéresse les entreprises et les familles. C'est de bon augure pour Viasilva.

Cependant certaines recettes peuvent être volatiles, par exemple en 2016 les entrées de la piscine ont été excellentes mais cela n'a pas été le cas en 2015. La météo de la période estivale est très importante, c'est aléatoire.

Les dépenses de fonctionnement sont rigides : la masse salariale représente 65 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Quelles seront les conséquences des politiques menées après juin 2017 ?

De plus à partir du prochain mandat, des équipements importants sont à prévoir sur le secteur ViaSilva, il faudra recourir à l'emprunt, il est donc important aujourd'hui de désendetter

la commune pour pouvoir absorber ces emprunts sans mettre à mal les finances de la commune.

Il reste deux rénovations importantes à faire : celle de la maison de retraite, elle ne pourra pas être absorbée en totalité par son budget propre, la commune devra financer cette rénovation sous peine de voir le prix de journée fortement augmenter, ce qui n'est pas possible. La 2^e rénovation à prévoir est celle de la salle de sports Beausoleil.

Nous avons rénové l'église, l'Espace Sportif Bourgchevreuil, nous avons couvert les tennis extérieurs, nous attaquons la réfection de la piscine, nous lançons les études pour rénover l'EHPAD et la salle Beausoleil... Nous avons lancé le projet de grande salle multi-activités de 4 000 places, où est le manque d'ambition ?

Conformément à nos engagements nous ne lançons que des investissements nécessaires en cela nous sommes en phase avec les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes.

Aller au-delà signifierait emprunter et devoir augmenter les impôts au début de la réalisation des équipements de ViaSilva dans le prochain mandat.

Vous parlez du projet de grande salle, quelles seront les conséquences pour les finances de la commune ?

Tout d'abord ce projet va donner la possibilité au club de Handball de se développer, le palais des sports n'avait pas la capacité nécessaire pour ce faire. Mais au-delà du club, les manifestations qui seront organisées dans cette salle vont animer et faire rayonner la commune.

Mais revenons au côté financier, la commune de Cesson-Sévigné n'avait pas les moyens de supporter un tel équipement ni en investissement ni en gestion. Les autres collectivités voient aussi leurs dotations diminuer et le coût de leurs compétences obligatoires augmenter, chacun se re-

centre sur ses missions prioritaires.

Ce projet est privé, l'effort financier est supporté par une entreprise privée, le groupe Legendre qui assure l'investissement initial et ensuite la gestion. Ce n'est pas un PPP (Partenariat Public-privé).

La Ville vend le terrain 750 000 € conformément à l'avis du services des domaines et assure les travaux de terrassement, de viabilisation et d'aménagements piétons et extérieurs à hauteur du même montant. En aucun cas la Ville ne s'est engagée à investir au-delà ni à verser une subvention de fonctionnement annuelle. La Ville ne prend aucun risque financier dans cette affaire.

C'est un peu un projet pilote. Avec les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités, elles seront amenées à plus de sobriété dans leurs investissements à l'avenir. Ce projet en lui-même est bien moins coûteux que beaucoup de réalisations du même genre effectuées ailleurs et pas simplement parce qu'il n'y a pas de places de parking à construire.

Êtes-vous confiants pour la fin du mandat ?

Si les communes ne se voient pas imposer d'autres contraintes financières par l'État, oui nous sommes confiants.

Nous aimerions pouvoir financer la rénovation de la résidence Beausoleil (EHPAD) et de la salle Beausoleil d'ici à 2020. Mais les études sont en cours pour déterminer l'étendue des travaux à réaliser, il faut attendre les résultats.

Réunion publique

Présentation du budget 2017 et des contraintes financières de la commune le **mercredi 5 avril**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} MARS 2017

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

Le débat sur les orientations budgétaires

Sans grande surprise, le budget se porte bien. On peut s'en réjouir. Les recettes sont en augmentation grâce à la dynamique de construction du précédent mandat, les ventes immobilières sont sans précédents et les recettes de la piscine et de la saison culturelle sont en excédent. En face, les choix budgétaires sont au ralenti :

- l'absence de plan pluriannuel montre qu'il n'y a pas de vision prospective,
- le coup de frein brutal de l'Écocité ViaSilva qui aurait dû voir le jour dès ce mandat pénalise le développement de la ville.

À quoi vont donc servir ces excédents ?

- La salle de Handball est un projet privé.
- Les travaux de la piscine sont imprécis.
- La salle multi-sport Beausoleil est en jachère.
- Les travaux de rénovation de l'Ehpad sont vaguement évoqués. (photo © Christian Anneix)

La majorité présente ainsi un projet de budget à son avantage mais sans vision pour Cesson-Sévigné et imprécis.



Les merlons sur le site de Forges : nous demandons une étude acoustique afin d'évaluer leur impact de protection sonore.

Le lotissement Haut Grippé...

Nous nous sommes abstenus au conseil municipal et au conseil communautaire des 1 et 2 mars pour un projet initié par la municipalité précédente en juin 2013.

Alors pourquoi ce vote quatre ans après ?

La municipalité actuelle qui dépense beaucoup d'énergie à casser le travail de l'équipe précédente s'enorgueillit d'avoir limité le projet en le passant de 800 à 650 logements. Par conséquent, le promoteur qui devait financer à 85 % les équipements dans le projet initial, ne participe plus qu'à 60 % et limite sa participation financière aux équipements.

Moins d'exigences aussi, pour lui, au niveau des contraintes environnementales qui ont été gommées :

- la référence à l'Écoquartier est supprimée : qualité du bâti, chauffage, cadre de vie, déplacements doux.
- la salle municipale de quartier dans un bâtiment existant est abandonnée. Le promoteur qui devait initialement la financer à 90 % économise ainsi 550 000 €. Pourtant les 2 000 personnes qui arriveront ici, un peu à l'écart, des équipements collectifs de la commune auraient bien eu besoin d'un équipement utile aux familles et à la jeunesse. Cet équipement nous paraissait indispensable pour dynamiser une vie de quartier
- la passerelle évaluée dans notre projet à 740 000 par le promoteur qu'il finançait à 80 % est ramenée à 340 000 dont 60 % pour le promoteur; espérons qu'il n'y aura pas surcoût supporté par les collectivités.

Notre équipe est convaincue que la qualité environnementale doit primer avec le souci du bien vivre ensemble qui nécessite une réflexion sur les équipements collectifs utiles. Nous regrettons que la municipalité omette cet objectif.

Un point positif : 55 % des logements seront sociaux.

RENDEZ VOUS À NOS PERMANENCES

Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, le 1^{er} avril Claudine David et le 22 avril Annie Seveno.

Permanence intercommunalité, Espace citoyen, le 26 avril de 18h00-19h00, Alain Thomas.

➤ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

ET SI NOUS PASSIONS EN MODE DURABLE ?

Loin d'un prétendu « désengagement de la municipalité » sur le sujet des déplacements doux, nous ne cessons d'agir pour promouvoir le développement durable dans ce domaine, comme dans tous les autres !

La loi de transition énergétique et ses nombreux décrets d'application nous incitent à adopter un mode de vie plus économe pour rendre plus durables nos sociétés. Deux domaines sont spécialement ciblés car particulièrement générateurs des fameux gaz à effet de serre : les transports de personnes ou de marchandises et le logement. Chacun représentant environ 1/3 de ces GES.

Ainsi pour nos déplacements quotidiens (50 % font moins de 3 kms), les alternatives à la voiture « classique » se multiplient. La prochaine mise en service de la ligne LGV va rendre des sillons disponibles sur la ligne actuelle pour les liaisons avec Rennes ou Vitré par exemple. Le covoiturage devient un vrai mode de déplacement grâce aux nombreuses applications mobiles. Les déplacements doux ou « actifs » progressent (+53 % entre 2011 et 2015 des mouvements cyclistes) grâce au réseau dense de cheminements piétons et de pistes cyclables à notre disposition et aux différentes aides mises en place. **2017, sera marquée par le lancement de la construction d'une piste cyclable rue de la Chalotais qui reliera les 2 lycées cessonais et par la réalisation d'une piste cyclable boulevard des Alliés permettant ainsi de relier la Monniais aux Préales.** C'est bien la preuve de l'implication de la commune auprès de la Métropole pour développer les déplacements doux. Vous verrez également dans la page développement durable, les actions engagées par la municipalité pour encourager, former, préparer les enfants dès l'école primaire aux mo-

bilités douces, favorables à l'environnement et à la santé.

Enfin, vous noterez que les mobilités électriques en 2, 3, 4 roues deviennent enfin crédibles avec une panoplie d'aides à l'acquisition sans précédent ! La possibilité de location avec option d'achat de vélo auprès de la Star et la récente annonce de la prime gouvernementale pour l'acquisition d'un vélo électrique en sont des concrétisations.

Nos habitations sont responsables d'environ du 1/3 de nos émissions : **là encore, nous agissons concrètement avec plus de 200 diagnostics thermiques gratuits réalisés au profit des Cessonais depuis 2014.** Ceux-ci sont ensuite invités à poursuivre leur démarche avec le soutien de la plateforme Écotravo de Rennes Métropole. À noter l'existence d'un dispositif d'incitation fiscale sur la part communale de la taxe d'habitation (voir encadré).

Pour améliorer notre alimentation, et réduire nos déchets : nous soutenons les productions locales de qualité (cantine, marché bio, 3 sites de jardins partagés...)

Nous relayons le programme Zéro déchet non valorisé / Zéro gaspillage qui se traduit par la distribution gratuite de composteurs pour toutes familles métropolitaines sur simple demande.

50 % de réduction sur la part communale de la taxe foncière (pendant 5 ans) pour les travaux d'économie d'énergie (montant mini 10 k€ TTC)
Maison achevée avant le 1^{er} janvier 1989

Yannick Gaborieau,

Adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie.

➤ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Texte non parvenu.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 1^{er} mars.

Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :

- de l'organisation de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017 ;
- du compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole du 19 janvier 2017 ;
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Le Haut Grippé

Il a été fixé à l'unanimité (6 abstentions) le coût prévisionnel des équipements à réaliser dans le cadre du lotissement « le Haut Grippé » dénommé commercialement « Les Hauts de Sévigné » à hauteur de 2 050 260 € HT (valeur janvier 2017) dont 695 800 € HT à la charge de Rennes Métropole, 1 334 460 € HT à la charge de la Société Groupe Launay et 20 000 € HT à la charge de la commune de Cesson-Sévigné. Les élus ont approuvé les termes de l'avenant n°1 à la convention de Projet Urbain Partenarial à conclure entre Rennes Métropole, la commune de Cesson-Sévigné et le Groupe Launay, relative au lotissement « le Haut Grippé » et ont autorisé M. le Maire à signer l'avenant.

Le programme actualisé du projet se décompose de la manière suivante :

- un programme de 648 logements dont :
 - logements libres : 45 %
 - logements régulés : 20 % (dont 50 % minimum en PLS-prêt locatif social)
 - PSLA (Accession aidée) : 10 %
 - PLUS / PLAI (prêt locatif aide d'intégration) : 25 %
- un programme de 11 900 m² de surface de plancher d'activités.

Équipement à vocation sportive et événementiel

Les élus ont constaté à l'unanimité la désaffectation matérielle depuis le 26 janvier 2017 du site prévu pour la construction d'un équipement à vocation sportive et événementiel par le Groupe Legendre au Bois de la Justice. Le parcellaire concerné d'1,5 ha environ d'emprise constitué des parcelles BE n°109p, BE n°110p, BE n°422 et BE n°456p est déclassé du domaine public communal et transféré dès lors dans le domaine privé communal.

Il a été autorisé à l'unanimité la vente de gré à gré au Groupe Legendre à la suite de son déclassement du domaine public d'une emprise Bois de la Justice d'1.5ha environ sur les parcelles BE n°109p, BE n°110p, BE n°422 et BE n°456p, au prix ferme et définitif de 750 000 €. Les élus ont chargé M. le Maire d'engager les procédures afférentes et de signer tous actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître GUEGAU.

Qualité du service eau potable et assainissement

Les élus ont décerné acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service d'eau potable et du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service assainissement.

Aménagement de merlons sur le site des Forges

La commune de Cesson-Sévigné souhaite créer des aménagements paysagers sous forme de merlons avec un effet antibruit afin de protéger les riverains (dont les habitants du village de Forges) des conséquences acoustiques de la rocade voisine dans deux emprises situées le long de la RN 136 sens gauche dont l'une est délimitée au Sud par la bretelle de sortie de l'échangeur de la Valette et l'autre par la voie de raccordement de la Rigourdière.

Les élus ont approuvé à la majorité (25 voix Pour, 6 voix Contre) les termes de la convention pour l'aménagement des merlons sur le site des Forges conclue avec la Société Colas Centre Ouest.

Prix Exposition Insolite

Dans le cadre de la programmation d'expositions et des actions de médiation de la Saison Culturelle, et pour la première fois, une exposition participative avec les habitants de la ville et alentours, est organisée au Pont des Arts du 1^{er} mars au 19 avril 2017. Elle est dénommée "Insolite". Un jury composé de représentants de la vie artistique, publique et civile de Cesson-Sévigné a été créé afin de sélectionner les œuvres à exposer. Pour encourager la participation à cette exposition, il a été prévu que trois œuvres soient récompensées par un prix du jury. Un montant de 500 € a été prévu à cet effet au budget 2017. Il se répartit comme suit : 1^{er} prix, 200 € ; 2^e et 3^e prix à 150 €.

Subvention

Il a été décidé à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 2 550 € au Comité de Jumelage Cesson-Sévigné / Waltrop pour aider au règlement du transport en car du voyage à Waltrop du 24 au 28 mai prochain.

Débat d'orientation budgétaire

Les élus ont voté à l'unanimité sur le décerné acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2017 sur la base du rapport préalable qui lui a été soumis.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE POUR PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS DOUX DES ENFANTS (MARCHÉ ET VÉLO)



À l'école

1. Relance du Pédibus dans les écoles après plusieurs années de sommeil. Ce dispositif va démarrer prochainement permettant à de nombreux

enfants de rejoindre leur école à pied, encadrés par des parents bénévoles.

2. Au cours d'un TAP prévention routière, les élèves sont initiés aux règles de sécurité et de circulation. Les 2 modules « l'enfant piéton » et « l'enfant cycliste » s'appuient sur un contenu théorique et pratique et sensibilisent les enfants aux règles de sécurité et de circulation.

3. Pour encourager les parents à emmener leurs enfants à l'école en vélo, un rail à vélo a été installé devant l'entrée de la maternelle Bourgneuil et un autre sera installé

prochainement à l'école maternelle Beausoleil.

Au centre de loisirs

Durant l'été, des balades vélo sont mises en place chaque semaine.

Pour les jeunes qui fréquentent l'Escale

Durant les vacances de printemps une sortie vtt est organisée le jeudi 13 avril après-midi. En outre, de nombreux déplacements sur la commune sont réalisés à pied et non en minibus pour encourager les jeunes à se déplacer à pied.

DES TOTEMS DISTRIBUTEURS DE SACS POUR LES DÉJECTIONS CANINES



La Ville entreprend dès ce mois d'avril, l'installation de nouveaux totems distributeurs de sacs pour déjections canines.

Les lieux de promenade ont été tout particulièrement ciblés, afin de faciliter l'utilisation de ces totems et d'optimiser leur efficacité.

12 nouveaux totems vont ainsi venir renforcer progressivement le nombre de totems déjà existant dans la commune d'ici cet été.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver 4 de ces totems au niveau de :

- L'aire de jeux du Petit Marais ;
- L'aire de jeux du Réage ;
- La rue du Lin ;
- La rue d'Irlande, à proximité de l'aire

de jeux des Hauts de Bray.

Les nouveaux emplacements seront communiqués au fil des implantations.

Un approvisionnement en sacs pour déjections canines est également possible à l'Espace Citoyen pendant les horaires d'ouverture.

Il est rappelé que conformément à la loi, une amende de 38 € attend les propriétaires indécents.

Par arrêté municipal du 19 mai 2011, les déjections animales sont autorisées uniquement dans les caniveaux. En dehors de ce cas, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins, plates-bandes, et ce par mesure d'hygiène publique.

Il est donc fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal en vue de les déposer dans les poubelles.

Alors soyons citoyens et préservons

ensemble le cadre de vie privilégié de notre ville !

OPÉRATION TRITOUT LE 29 AVRIL

Opération Tritout **samedi 29 avril**, de 9h à 13h, place du Marché. Collecte de déchets dangereux et toxiques. Un véhicule adapté stationnera place du Marché.

OPÉRATION TRITOUT
CESSON-SÉVIGNÉ
Collecte de déchets dangereux et toxiques

Files, Acides et batteries, Solvants, Vernis et peintures, Produits de jardin, Produits phytosanitaires, Produits d'entretien, Colliers, Tubes néons, Acides, bases, Radios, piles, Rechargeuses, Produits vétérinaires, Produits minéraux usagers, Bombes aérosols, graisses

Samedi 29 avril
de 9 h à 13 h

Un véhicule adapté stationnera
place du marché

METROPOLE
Cesson-Sévigné
0 800 01 14 31
METROPOLE
Cesson-Sévigné

© Olivier RAULT



Trois classes de 5^e du collège de Bourgneuil se sont mobilisées pour le Niger et ont remis jeudi 9 février un chèque de 350 € à Maire-Françoise Roy, présidente de l'AESCD.



La résidence Beausoleil a accueilli pendant le mois de février l'exposition "Les roses" réalisée par Gilles Leroux et Jean-Pierre Leblais. Les photos ont été prises dans le champ de Michel Adam, créateur de la rose ViaSilva.



Sept jeunes ont participé au projet "À nous la montagne" du 11 au 18 février. Aux vacances d'automne 2016, ils avaient prêté main-forte aux agents du service espaces verts. 5 matinées de jardinage afin d'embellir les jardins de la ville. Suite à cette action, la Mairie a pris en charge 40% du coût du séjour. Pour ceux qui souhaitent participer à la prochaine édition du projet, les informations seront communiquées en septembre par l'Escale.



Mardi 14 février, à la Galerie Pictura s'est déroulé le vernissage de l'exposition d'YS (Yseult Digan), l'une des figures majeures du Street Art en France.



Vendredi 17 février, la piscine s'est transformée en véritable discothèque. La soirée était animée par le DJ Jérémie Gamard.



Le traditionnel repas des aînés, samedi 25 février, organisé par le service d'Action Sociale et Solidarités au Carré Sévigné. 480 personnes y ont participé.



Petit temps de repos pour les équipes de Cesson retraite Active et l'Amicale des retraités qui se sont chargés de l'animation pendant le repas des aînés. Sketchs et chansons étaient au programme.



La première manche de la Coupe de France Slalom National 1 de kayak s'est déroulée le samedi 25 et dimanche 26 février à la Base Sports Nature. Camille et Yves Prigent sont en tête du classement de la Coupe de France 2017.



Dimanche 5 mars, le club des Poissons Volants a organisé le premier sélectif championnat National 2. Les enjeux : classement N2 slalom 2017 pour l'accès en N1 en fin de saison.



Lundi 6 mars, des lycéens venant de Pologne, République Tchèque, Allemagne et Espagne ont été reçus à l'Espace Citoyen dans le cadre d'échanges Erasmus avec le lycée Frédéric Ozanam.

TIZEN
La maison du Zen

Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Sur parking du C.Cial Longs Champs)
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr



香鍋
Xiang-Guo

Origine de la région montagneuse de Chong-Qing, dans ce magnifique chaudron chinois, fondez de plaisir en savourant cet assortiment de crevettes, racines de lotus, céleri, coriandre, poivre fleur et piment rouge Sichuanais...



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

ÉCONOMIE - COMMERCE LA BELLE ATTENTION, UNE BOUTIQUE DE CADEAUX

Krisztina Nadori a ouvert une boutique de cadeaux dans la galerie du centre commercial Beausoleil. « Je propose plusieurs sortes d'objets pour les événements : naissances, anniversaires... » souligne Krisztina Nadori, passionnée de décoration.

On trouve dans son magasin des articles d'art de la table, de décoration ; des bijoux fantaisie ; du thé, café, chocolat. « Je propose des cadeaux gourmands mais je ne souhaite pas faire une épicerie fine » précise la gérante. Rennaise, elle a saisi l'opportunité du local proche de sa commune pour proposer sa passion. « Et il n'y a pas de magasin de ce type dans la galerie. J'ai été très bien accueillie par les commerçants de la galerie commerciale Beausoleil. » La plupart des produits sont fabriqués en France.

La Belle Attention est ouvert le lundi, de 13h à 19h et du mardi au samedi, de 9h30 à 19h30.



Krisztina Nadori, gérante de La Belle Attention

→ La belle Attention

Centre commercial Beausoleil
36, rue du Muguet
Tél. : 09 87 00 21 89
labelleattention@gmail.com

ÉCONOMIE - COMMERCE AMELIS, SPÉCIALISTE DE L'AIDE À DOMICILE



Christophe Gratedoux, gérant d'Amelis à Cesson-Sévigné

→ Amelis

1, avenue des Champs Blancs
Bâtiment D
Tél. : 07 70 13 65 53
www.amelis-services.com

Amelis est une filiale du groupe Sodexo qui existe depuis 12 ans en région parisienne. Christophe Gratedoux a souhaité rejoindre en franchise Amelis, spécialiste dans le domaine du maintien à domicile des personnes âgées et personnes handicapées. « Après avoir travaillé dans une autre branche où je gérais des équipes, j'ai eu envie de me consacrer au maintien à domicile, domaine qui m'a toujours attiré » précise Christophe Gratedoux. Amelis ne propose pas de prestation de confort, type ménage, entretien de jardin... « Cela permet d'être plus pointu en terme de recrutement. » Une quinzaine d'auxiliaires de vie qualifiées ou diplômées d'État interviennent à Cesson-Sévigné, Rennes et la périphérie Est de Rennes Métropole, sept jours sur sept et 24h/24, avec des possibilités de garde de nuit, levé, toilette spécifique, accompagnement à la préparation du repas... Notre philosophie ? « Stimuler et faciliter la vie des personnes âgées et des personnes handicapées. Faire avec la personne plutôt que pour la personne. Chaque situation est unique et nécessite un service personnalisé répondant aux besoins et attentes. » Des entretiens individuels permettent d'évaluer le savoir être à domicile de chaque candidat.



Jean-Michel Bony, 2^e prix avec "H2O" ; Annie Lecué, adjointe à la Culture ; Philibert Le Cascadeur, 1^{er} prix avec "It's raining cats and dogs" et Francis Savin, 3^e prix avec "Le Gallinacé".

La remise des prix de l'exposition "Insolite" s'est déroulée mercredi 8 mars au Pont des Arts. Sur 65 candidats, 24 artistes ont été sélectionnés pour cette exposition participative proposée aux habitants par la Ville, en lien avec le thème de la Saison. Les écoles élémentaires Beausoleil et Bourgchevreuil ont également participé. L'exposition se poursuit jusqu'au mercredi 19 avril, hall du Pont des Arts.

➤ THÉÂTRE AU GALOP !

De et avec Stéphanie Chêne - Mise en scène Pierre Guillois - Cie Le Fils du Grand Réseau
À l'occasion de Mythos.

MARDI 4 AVRIL
PONT DES ARTS À 20H30
Tarifs : 18 € / 16 € / 12 €



- Multiservices
- Petit bricolage
- Jardinage



Malo Fressier
17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné
06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com

➤ SPECTACLE MUSICAL LA VIE (TITRE PROVISOIRE)

De François Morel et Antoine Sahler.
À l'occasion de Mythos.
Artiste habitué du Pont des Arts, François Morel, vient présenter son nouveau spectacle "La Vie". Vu la forte demande du public (spectacle complet en juin dernier à l'ouverture des abonnements), une 2^e représentation a été programmée.

JEUDI 6 AVRIL (complet) ET VENDREDI 7 AVRIL
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30
Tarifs : 28 € / 26 € / 24 €

➤ THÉÂTRE D'OBJETS / MARIONNETTES SILENCE

De et avec Julie Tenret et Isabelle Darras.
Après 65 ans de vie commune, il y a toujours autant d'amour entre Jean et Élise. Mais la mémoire d'Élise est pleine de trous... Sur le plateau, ce sont deux



Silence

marionnettes à taille humaine, hyper-réalistes. Une œuvre délicate qui dessine ces vies au ralenti, ces fragiles, ces oubliés. Un coup de cœur.

MERCREDI 26, JEUDI 27 AVRIL ET VENDREDI 28 AVRIL
PONT DES ARTS À 20H30
Tarifs : 18 € / 16 € / 12 €

➤ GALERIE PICTURA Insolite ou le cabinet de curiosités

Collection Frac Bretagne.
Commissaire d'exposition : Catherine Elkar.

Être insolite, ne serait-ce pas l'un des signes distinctifs de l'art contemporain ? On y cultive l'étrange, le décalage, on y importe, dans le champ de l'art, des connaissances propres à la science, avec de drôles d'hybridations...

Jusqu'au 14 mai
Entrée libre à la Galerie le mardi, mercredi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le Voyageur immobile
Photo-club de Cesson-Sévigné.
Hall du Pont des Arts
Du lundi 24 avril au vendredi 19 mai
Entrée libre.

➤ SORTIE PATRIMONIALE

Visite conduite par un guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture **samedi 1^{er} avril** 14h au Pont

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.
Contact : 02 99 83 52 00 ; [http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)

🕒 CONCERT ORGUE ET DANSE LE DIMANCHE 23 AVRIL À L'ÉGLISE



Véronique Le Guen et Anne Vataux

Pour conclure les animations concernant l'inauguration de l'église après sa restauration, un concert d'orgue et danse est organisé **dimanche 23 avril** à 16h à l'église.

Premiers Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (orgue, basse continue et direction de chœur grégorien), lauréate de concours internationaux d'orgue et titulaire du Certificat d'aptitude d'orgue, Véronique Le Guen est titulaire du grand orgue Kern de l'église Saint-Séverin à Paris et directrice-adjointe de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan). Très investie en Bretagne, sa région d'origine (elle

a été organiste de l'église St-Germain de Rennes pendant 30 ans), elle y mène de nombreuses activités autour des dynamiques propres à l'orgue : enseignement, liturgie, animation culturelle et patrimoniale.

Formée au Conservatoire Marius Petipa à Paris, sous la direction de Claire Sombert, Anne Vataux complète sa formation dans différentes académies ou centres chorégraphiques. Anne Vataux dirige l'école de danse à Saverne depuis septembre 2002. À l'automne 2000, invitée par le Centre de Musique Sacrée de Sainte-Anne d'Auray, elle chorégraphie les « Trois Danses » de Jehan Alain, accompagnée par Pascal Marsault au grand orgue de la basilique. Depuis, ses collaborations avec l'orgue se sont multipliées avec différents organistes et en différents lieux.

Programme :

Création chorégraphique et orgue. "Des larmes à l'eau vive" Haendel, J. Bach, Sweelinck, Boehm. Participation libre.

des Arts. Gratuit, sur réservation au 02 99 83 52 20.

🕒 MÉDIATHÈQUE

Atelier Wikipédia : découvrir et participer à l'encyclopédie

Venez apprendre à contribuer à l'encyclopédie en ligne **samedi 8 avril**, de 14h à 16h. Des contributeurs expérimentés vous guideront pour vos premiers pas et vous accompagneront pour améliorer, créer un article ou encore ajouter une image. Des ordinateurs seront disponibles sur place mais vous pouvez venir avec le vôtre. Tout public à partir de 14 ans. Gratuit, sur réservation.

Petites Z'oreilles

« La tambouille des couleurs » pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents, pour rire, chanter et danser avec les oreilles **samedi 1^{er} avril** 11h et **mercredi 5 avril** 10h30 et 16h sur réservation au 02 99 83 52 00.

🕒 PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Stage orchestre et théâtre, stage ensemble rock et stage Big Band Jazz

Pour la 4^e année, l'association Accordanse des élèves et parents d'élèves du Pont des Arts en partenariat avec le Pôle Musique du Pont des Arts reconduit des stages **du dimanche 9 au vendredi 14 avril** au Pont des Arts qui

se concluront par des spectacles et concerts. Ces stages accueillent tous les musiciens à partir de la 1^{ère} année d'instrument jusqu'aux plus confirmés. Pour la partie théâtre, le stage s'adresse aux enfants de 7 à 13 ans. Il s'agit d'un stage d'une semaine dont le coût est attractif, 110 € pour les Cessonais et 130 € pour les non Cessonais.

Informations : AccorDanse, présidente Francine Just Jourdre au 06 10 46 09 72 stagecesson@gmail.com

Responsable Pédagogique du Pont des Arts, Virginie Blais, au 06 75 93 50 10 ou 02 99 83 52 20.

🕒 SORTEZ C'EST L'ÉTÉ : APPEL À PARTICIPATION POUR LES MUSICIENS

La Ville lance un appel aux musiciens qui souhaitent se produire à l'occasion de Sortez c'est l'été - la fête de la musique cessonaise qui se déroulera le samedi 24 juin.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **mardi 9 mai**, de préférence par mail à pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr ou par courrier à Pont des Arts, Parc de Bourgchevreuil, 35510 Cesson-Sévigné. Il convient d'indiquer le nom du groupe, le nom et prénom d'un contact avec un numéro de téléphone, et si possible un lien Internet avec une description du groupe et une écoute de morceaux. Toutes les musiques sont les bienvenues, de la musique classique, aux musiques du monde, en passant par les musiques actuelles ou encore les ensembles vocaux et instrumentaux !



➤ COURSE D'ORIENTATION LUNDI 17 AVRIL



Le Weeso, club sportif de l'école des Transmissions, organise une course d'orientation **lundi 17 avril**, lundi de Pâques, au parc de la Monniais. Course individuelle ou collective, contre la montre, en terrain connu ou non, matérialisée par des postes (balises) que le concurrent doit découvrir en se servant d'une carte et éventuellement d'une boussole, voilà la définition de la course d'orientation, une discipline

qui se pratique dès le plus jeune âge et jusqu'à plus de 80 ans.

La course d'orientation revêt différentes formules (en distance et en temps). La formule de sprint, est une course rapide, (15 mn environ) et visuelle puisqu'elle se déroule souvent dans des parcs ou des zones urbaines. Ce championnat est dans un premier temps ouvert aux licenciés, qui disputent une demi-finale le matin, puis une finale l'après-midi. Pendant cette course, des circuits « loisirs » seront ouverts aux personnes qui souhaitent découvrir l'activité.

Programme de la journée :

► Matin

Sprint La Monniais-Justice

9 h : premier départ ; 12 h : finex sprint

► Après-midi

Moyenne distance

Quartier de la MONNIAIS

14 h : premier départ 17 h : finex

18 h : remise des récompenses

Des animations seront mises en place pour les petits sous le thème de Pâques.

Contact : csaetrs@gmail.com ;

www.le-weesoo.fr ; 06 86 87 79 77

➤ OCC TENNIS DE TABLE

Stages multi-activités pour les 8 à 14 ans du mercredi 12 au vendredi 14 avril, de 9h à 17h, salle Paul Janson.

Tarifs : licenciés du club : 15 € la journée ; non-licenciés : 20 € la journée.

Renseignements : tél. : 07 50 22 81 46

coach-Anthony@occessontt.fr

coach-Sylvain@occessontt.fr

➤ OCC BASKET

L'OCC basket est fier d'annoncer que l'équipe de Séniors Féminine 1 est en quart de Finale de Coupe 35. Le club compte sur la présence des Cessonais pour encourager l'équipe Féminine afin de les aider à décrocher le ticket pour les demi-finales.

Plus d'informations sur le site Internet, www.cesson-sevigne-basket.fr

Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

Naturhouse
Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan diététique offert*

suivi diététique
naturhouse.fr

Comment ça marche ?

- 1.** Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
- 2.** Plan diététique personnalisé
- 3.** Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

- > Un accompagnement toutes les semaines : Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > Ce n'est pas un régime : c'est un rééquilibrage alimentaire.
- > Pas de sensation de faim : la méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > Une perte de poids durable : avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

CESSON • 02 23 45 31 51
La Monniais • 52 rue de Bray

BRUZ • 02 99 52 34 40
Vert Buisson • 1 rue du Petit Bé

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.



⊕ OCC NATATION TRIATHLON

L'OCC Natation-Triathlon organise un Triathlon le **lundi 8 mai** à partir de 10h, au départ de la base de loisirs de Dézerset. Le Triathlon est l'enchaînement de 3 disciplines d'endurance, la natation, le vélo et enfin la course à pied. Deux triathlons au programme :

- ▶ à 10h, un triathlon XS/découverte (300 m de natation, 10 km de vélo et 2,5 km de course à pied), de la catégorie benjamin à vétéran ;

- ▶ à 14h30, un triathlon Sprint en Individuel ou Relais (750 m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied), de la catégorie cadet (ou minime pour les équipes en relais) à vétéran.

Entre les 2 triathlons, se dérouleront 3 Duathlons pour les enfants, (catégories mini-poussins, poussins+pupilles, benjamins+ minimes) c'est-à-dire enchaînement course à pied, vélo puis de nouveau course à pied.

Une licence de triathlon en compétition ou un certificat médical à la pratique du triathlon de moins d'un an vous sera demandé à l'inscription.

Renseignements :

www.cesson-triathlon.fr et sur

www.facebook.com/triathlon.cesson/

Inscriptions en ligne sur <https://www.klikego.com/inscription/triathlon-visual-de-cesson-sevigne-2017/triathlon>

Vous souhaitez devenir partenaire ? Contactez Jacques Bolzer, le référent partenariat, à j.bolzer@occnatation.fr

⊕ EN PISTE

Stage de 5 jours enfants toutes disciplines **du lundi 10 au vendredi 14 avril** : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

- ▶ Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion) ;
- ▶ Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h / prix : 140 € (+10 € si adhésion).

Inscriptions sur le site Internet :

www.enpiste.123.fr ; 06 43 18 26 09 enpiste.cirque@gmail.com,

⊕ OCC YOGA

L'association projette l'ouverture de deux cours « Yoga pour les jeunes » à la rentrée de septembre 2017. Les cours de 45 mn auront lieu le mardi soir en période scolaire, à l'école de Bourgueville.

Groupe 1 - Tranche d'âge de 7 à 11 ans (CE1 jusqu'à CM2) de 16h45 à 17h30

Groupe 2 - Tranche d'âge de 12 à 16 ans (6^e à 2^{de}) de 17h30 à 18h15

Tarif : 110 € pour l'année scolaire 2017/2018.

Ces cours seront assurés par Maryse Pautrel, professeure de Yoga à l'OCC, diplômée de l'Institut Français du Yoga et de l'ES.S.S.C.A. d'Angers.

Les personnes intéressées pour leurs enfants doivent envoyer **avant le 10 mai** un mail à occ.yoga@gmail.com

En fonction du nombre de pré-inscription, l'OCC YOGA décidera de la suite donnée à ce projet et informera les personnes concernées avant le 1^{er} juin 2017.

⊕ GOLF

Stages de golf, débutant et perfectionnement adultes.

Depuis le 28 mars et durant 10 semaines : 8 séances 1h + 2 séances 2h. Possibilité le mardi, jeudi et samedi.

Tarif : 139 € + 38 €

Stages enfants (7-14 ans) du lundi 10 au vendredi 14 avril de 14h à 15h30.

Tarif : 82 € + 21 €

Inscription et réservation

Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.

⊕ CESSON-SÉVIGNÉ TENNIS CLUB

Tournoi officiel seniors et seniors plus

Du 1^{er} au 16 avril sur les courts des tennis municipaux. Ouvert à tous les licenciés. Finales le **dimanche 16 avril**. Renseignements et Inscriptions par mail à cessontennis@orange.fr ou 02 99 83 86 62.

Championnat de France

Les équipes 1 Hommes et Femmes qui évolueront en nationale 4 et PRO-MO DQDN4 ont besoin d'encouragement les 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai.

Tournoi d'été en Normandie

Tournée de tournois du 1^{er} au 22 juillet en Normandie. Les places sont limitées par semaine et la date de la clôture des inscriptions est prévue le 30 avril. Le club prend en charge 100 € par enfant licencié au club.

Payable en 3 fois, possibilité de régler en chèques vacances.

Renseignements et inscriptions auprès de Stan 06 60 69 48 84 ou solvier1973@gmail.com

⊕ OCC AÏKIDO

Dans le cadre de ses échanges réguliers avec des aikidokas roumains, l'OCC aikido a le plaisir d'accueillir Sandor Nagy, Maître d'aïkido et Directeur Technique de l'École de Budo Raji Romania, le **samedi 8 et dimanche 9 avril**, pour un stage d'aïkido. Le stage se déroulera au dojo de Cesson-Sévigné. Il est possible de s'inscrire pour tout le week-end, à la journée, ou à la demi-journée. Les pratiquants ayant une petite expérience, comme les aikidoka confirmés sont les bienvenus.

Contact : 06 51 74 42 03

contact@cesson-aikido.fr



© O. Rault

Nadine Salio, Régine Mottin et Laurence Régnier, directrices des établissements accueillant des malades désorientés ont reçu un chèque de 2 400 € de Michel Rocca, président du Lions'Club Rennes Rives de l'Ille.

➤ LIONS'CLUB RENNES RIVES DE L'ILLE 4^e Randonnée Alzheimer

Le 27 février a eu lieu, au siège du Lions Club en présence de Monsieur le Maire, la remise de 3 chèques de 2 400 € aux Directrices des établissements accueillant des malades désorientés:

- Le Centre d'Accueil de Jour Simone de Beauvoir de Rennes ;

- L'EHPAD La Guilmarais de Vitré ;
- La Résidence Beausoleil de Cesson-Sévigné.
Cette somme représente le bénéfice de la 4^e Randonnée Alzheimer du 16 octobre 2016 à Cesson-Sévigné.
Après la projection d'un diaporama, la soirée s'est terminée par les remerciements et explications sur le fonctionnement de ces EHPAD et l'emploi des fonds distribués.

➤ ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Pour marquer la première année de son fonctionnement, l'Association Cesson Loisirs offre à ses adhérents un spectacle de théâtre, le **samedi 13 mai** à 20h30 et le **dimanche 14 mai** à 15h, à l'Auditorium du Pont des Arts. Ce spectacle intitulé "Le Tour du Monde en 80 jours" sera joué par la compagnie "Dolce Vita" de Servon-sur-Vilaine. Les inscriptions se déroulent jusqu'au jeudi 6 avril, dans la limite des places disponibles pendant les permanences des hôtesse, le mardi et le jeudi de 14h à 16h30.

Contact : 02 99 83 44 54 ; cessonloisirs@gmail.com

➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Prévision d'une sortie Croisière-promenade sur la Vilaine et visite guidée de la Roche Bernard en petit train touristique, le 30 mai 2017.

Contact : 02 99 83 25 04

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet ● Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

◉ LES CHEMINS DE LECTURE



Françoise Samowsky, présidente de l'association Les Chemins de lecture.

"Les chemins de lecture" est une nouvelle association cessonnaise qui a pour objectif l'accessibilité à la lecture aux personnes en situation de handicap mental, déficience visuelle, d'illettrisme...

Françoise Samowsky, qui a créé l'association, est bibliothécaire. « Nous faisons connaître les éditions adaptées, avec des livres tactiles, ou nous faisons découvrir le langage des signes. Les chemins de lecture compte 32 adhérents, quelques bibliothécaires d'un peu partout qui me connaissent mais aussi des Cessonnais : trois Cessonnaises à ce jour

qui aident et se forment à ce type d'interventions.»

L'association a créé le Prix Facile à lire. « On ne s'occupe plus des classifications. Ce prix d'adresse aux adultes, avec des livres simples, mais pas simplistes.»

Les membres des Chemins de lecture interviennent dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

« Nous avons un projet en cours avec la Médiathèque de Cesson-sévigné, avec une soirée d'information autour de la dyslexie. » précise-t-elle.

Contact : chemins.lecture@gmail.com

◉ ACEVEH

Troc de plantes et graines **samedi 1^{er} avril** de 14h à 16h, à l'angle de la rue du Grand Domaine et de la rue de la Chalotais. Ni ventes, ni achats, ni professionnels. Ouvert à tous même sans plantes à échanger.

Renseignements : 06 33 27 26 51 ou 02 99 83 90 17 ou aceveh@sfr.fr

◉ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements et de linge de maison à petits prix. Collection printemps-été. Permanences de 14h à 17h, 1 C bd de Dézerseul, les mardis,

mercredis, jeudis. Dépôts des vêtements le mardi. Fermeture pendant les vacances scolaires du 8 au 24 avril. Réouverture le **mardi 25 avril**.

Contact : A. Pellan 02 99 83 30 37

◉ LION'S CLUB

Vente de Tulipes au profit de la lutte face au cancer route de Fougères, à partir de début avril. La date exacte pouvant varier en fonction du temps ; vous serez accueillis tous les jours, samedis et dimanches compris, par quelques membres du Lions Club, ou de la Ligue contre le cancer, tous bénévoles eux aussi.

◉ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

L'autre côté de l'espoir

1h38 - VO - Finlande

de Aki Kaurismäki avec Sherwan Haji, Sakari Kuosmanen

Sam. 1^{er} avril à 15h (4 €) et à 22h30 (4 €)

Lundi 3 avril à 20h30

Et les mistrals gagnants

1h19 - France

Documentaire de Anne-Dauphine Julliand

Samedi 1^{er} avril à 17h30

Dimanche 2 avril à 15h

1:54

1h46 - VF - Canada

de Yan England avec Antoine-Olivier Pilon, Sophie Nélisse

Samedi 1^{er} avril à 20h30

Mardi 4 avril à 20h30

Transsibérien II

Connaissance du Monde

Film de Christian Durand, qui propose un long voyage ferroviaire de Moscou à Pékin.

Mardi 4 avril à 17h30

Patients

1h50 - France

de Grand Corps Malade, Mehdi Idir avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab

Dimanche 2 avril à 17h30

Split

1h57 - VO - USA - Int. - 12 ans

de M. Night Shyamalan

avec James McAvoy, Anya Taylor-Joy

Dimanche 2 avril à 20h30

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

www.cinesevigne.fr

Plein tarif : 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 €. Recharge carte fidélité et carnet à 45 €. Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



Le pédibus :
C'est reparti !

**Le pédibus reprend après les vacances de Pâques,
lundi 24 avril dans les écoles Bourgchevreuil et Beausoleil**

Les avantages du pédibus :

- ▶ pour la sécurité de vos enfants en contribuant à leur sécurité routière ;
- ▶ pour leur santé car c'est un excellent exercice physique ;
- ▶ pour mieux connaître les parents de votre école ;
- ▶ pour gagner du temps en partageant les trajets ;
- ▶ pour une démarche de développement durable, moins d'autos et de pollution sur la route de l'école ;
- ▶ désengorgement de la circulation aux abords de l'école.

*Renseignements :
Contact à la mairie : 02 99 83 62 06*



*Photo : archives
service Communication*